



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
11.03.2014

L'an deux mille quatorze et le dix sept mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 14/20

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

Absents : Mme COMBES (excusée), Mrs MARTY, RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**VOTE DES TAUX
D'IMPOSITION 2014**

Considérant le produit fiscal attendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition.

DIT que les taux votés pour l'année 2014 seront les suivants :

- Taxe d'habitation :	9,88 %
- Foncier bâti :	27,01 %
- Foncier non bâti :	103,87 %

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire